



Assignation en partage devant tgi

Par **gigip**, le **28/07/2014** à **20:12**

bonjour à tous

un huissier de justice vient de me déposer une assignation en partage devant le TGI suite à une amende en solidarité. Je précise que un arrangement de paiement à été établi par le biais de ma spip, certains on régler la totalité, d'autre paie aussi par arrangement, La société qui avait accepter cette arrangement décide aujourd'hui de vouloir la totalité de la somme et comme je suis le plus solvable décide " ordonner le partage de l'indivision entre mon épouse et moi, celle ci n'est pas condamnée.

Voilà en gros, ma question pas très simple à expliquer

- Est ce possible ? et quel recours puis-je avoir pour me défendre. Un très grand merci à vous

Par **gigip**, le **30/07/2014** à **01:28**

re bonjour

je me permet de remonté le poste car pas de réponse

un grand merci à vous